

Dépôt légal  
M. G. A. Pesson



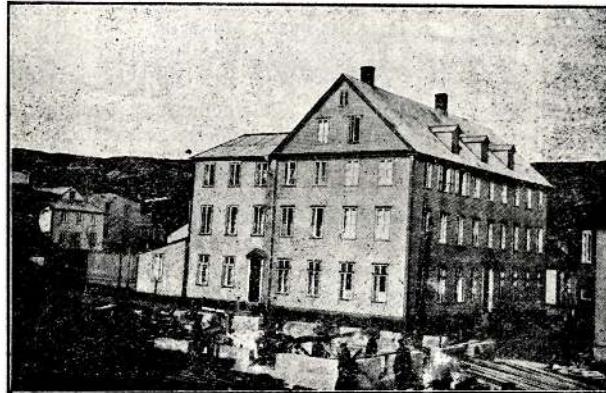
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 OCTOBRE 1944

(21<sup>e</sup> année. — No 250)



Le Pensionnat.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : }

St Pierre : 15 f. ; France : 20 f

Canada : 25 f. ; Etranger : 30 f



## Service paroissial et Renseignements divers

**S**ÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE. — (*Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers*). — Le matin après 9 h. ; l'après-midi, de 2 h. à 4 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant les messes. — A 5 h. de l'après-midi, tous les samedis, la veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, du dernier samedi. — La veille des grandes fêtes les confessions commencent à 2 ou 3 h. — Les enfants des écoles se confessent chaque semaine les mardis et mercredis à 3 h. 1/2 (*pendant les vacances le mercredi à 5 h.*).

**B**APTÈMES. — Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDOIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort ; les cérémonies omises doivent être suppléées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.** — L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : Catéchisme préparatoire*). — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne qui ne contracte avec l'enfant aucune parenté spirituelle.

**M**ARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

**C**OMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**M**ALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**F**UNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

**BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE.** — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*, à l'école Ste Croisine.



## Calendrier du Mois de Novembre 1944

N. B.— A partir du 1er novembre les messes ont lieu, les dimanches et fêtes à 6 h.  $\frac{1}{2}$ , 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine à 6 h., 7 h. et 8 h.— L'Angelus du matin est sonné en semaine à 5 h.  $\frac{1}{2}$ , les dimanches et fêtes à 6 h. ; celui du soir à 6 h.  $\frac{1}{2}$ .

1 Mercredi.— Fête de TOUS LES SAINTS.— *Fête d'obligation.*— Messes de communion à 6 h.  $\frac{1}{2}$  et 8 h.— Grand'Messe Pontificale à 10 h.— A 2 h., Vêpres Pontificales, Bénédiction Papale, exercice du Rosaire, Salut.— Le soir à 6 h., Vêpres des Morts, instruction, absoute.

N. B.— *On peut gagner une indulgence plénière applicable aux défunts à toute visite à l'église, pourvu qu'on se soit approché des sacrements et qu'on récite chaque fois 6 Pater, Ave et Gloria, aux intentions du Souverain Pontife.*— *Cette faveur est accordée aujourd'hui à partir de midi et demain toute la journée.*

2 Jeudi.— Commémoration de tous les Fidèles Trépassés.— *Chaque prêtre peut célébrer 3 messes.*— Les messes commencent à 6 h.— A 9 h., Service solennel demandé par l'Administration du Territoire pour les Soldats et Marins morts à la guerre.— Procession au cimetière et bénédiction des tombes.— *Glas toute la journée.*— Le soir à 8 h., Vêpres des Morts, chapelet, absoute.

3 Vendredi.— 1er du mois.— A 7 h., messe en l'honneur du Sacré Cœur.— A 9 h., Grand'Messe pour les défunts de la paroisse.— Le soir à 8 h., Vêpres des Morts, chapelet, absoute.

4 Samedi.— A 7 h., messe chantée de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

5 Dimanche.— Offices du 13<sup>e</sup>me dimanche après la Pentecôte.— Fête des Saintes Reliques.— A la messe de 6 h.  $\frac{1}{2}$ , communion des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement — Après les Vêpres, procession mensuelle.

9 Jeudi.— Dédicace de la Basilique du St Sauveur.— Le soir à 8 h., Heure sainte paroissiale pour la France.

12 Dimanche.— Offices du 5<sup>e</sup>me dimanche après l'Epiphanie.

14 Mardi.— A 7 h., messe chantée pour les défunts du Tiers-Ordre.

15 Mercredi.— St Albert le Grand, év. conf. et doct.— A 7 h., messe chantée de la Confrérie des Mères Chrétiennes.— Le soir à 8 h., office de la Confrérie chapelle du St Esprit.)

16 Jeudi.— Ste Gertrude, vierge.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes Filles.

19 Dimanche.— 3<sup>ème</sup> du mois.— Offices du 6<sup>e</sup>me dimanche après l'Epiphanie. A la messe de 8 h., communion mensuelle des Jeunes Filles.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie dans la Chapelle du St Esprit.

22 Mercredi.— Ste Cécile, vierge et martyre, patronne des musiciens.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

25 Samedi.— Ste Catherine, vierge et martyre.— A 7 h., messe chantée pour les Enfants de Marie défuntes et communion mensuelle de la Confrérie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

26 Dimanche.— Offices du 24<sup>e</sup>me et dernier dimanche après la Pentecôte.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle du St Esprit,

30 Jeudi.— St André, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.— A 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.



## Actes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1944)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 17 septembre*, Busnot Cécile-Marie ; Parrain : Raoul de la Ville-Fromoy ; Marraine : Marie Busnot.— BRISSON Jacqueline-Suzanne ; Parrain : Emile Fichou ; Marraine : Argentine Forget.— *Le 24*, GIRARDIN Thérèse-Paulette ; Parrain : Paul Lebailly ; Marraine : Germaine Mallet.— *Le 27*, ROVERCH Jeannine-France ; Parrain : Martin Walsh ; Marraine : Marie Colfort.— *Le 1er octobre*, DESVEAUX Léonine-Pierrette ; Parrain : Alphonse Bachoffner ; Marraine : Anne Perrin.— LEFÈVRE Michel-Eugène ; Parrain : Elie Lefèvre ; Marraine : Thérèse Lefèvre.— BOUROULT Jeannine-Blanche ; Parrain : Léon Bouroult ; Marraine : Léone Nicolas.— *Le 2*, LÉVÈQUE Gérard-Roger : Parrain : Roger Foliot ; Marraine : Lucienne Lévêque.— *Le 3*, BRIAND Françoise-Maryvonne ; Parrain : Henri Péron ; Marraine : Marguerite Briand.— *Le 8*, KERMORVANT Jean-Claude ; Parrain : René Bourgeois ; Marraine : Madeleine Riggs.— *Le 9*, TÉLETCHÉA Louis-Gabriel ; Parrain : Louis Couwelaert ; Marraine : Camille Roverch.— *Le 14*, GIRARDIN Chantale-Yvonne ; Parrain : Francis Paturel, représenté par Marcel Girardin ; Marraine : Aimée Chapdelaine.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

*Le 23 septembre*, Etienne BECH et Henriette HILDA.— *Le 30*, Paul FLOQUET et Marie DISNARD.— *Le 7 octobre*, Francis LE GUENNEC et Alice TOBEN.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 13 octobre*, Pierre FITZPATRICK, 36 ans.— *Le 14*, Hélène MAHÉ, née Leloché, 41 ans.

## La libération de la France.

Nous interrogeons la carte, chaque jour, le long de la Moselle et des Vosges. Ce n'est plus l'avance foudroyante.... Le R. P. Gérard regarde son village de « Granges sur Vologne » encore occupé par l'ennemi à la date du 15 octobre....

Continuons avec ferveur nos prières.

Et souvenons-nous que notre croisade spirituelle ne sera terminée que lorsque la véritable paix aura réuni tous les Français.



## Pour suivre la vie de l'Eglise.

### Les évangiles du dimanche.

*Le 23ème dimanche après la Pentecôte. — La foi qui sauve.*

« Votre foi vous a sauvée » disait Notre Seigneur à l'hémorroïsse qui obtint sa guérison par la seule vertu de sa foi.

Combien de fois le Maître a montré la nécessité de la foi à ceux qui sollicitaient ses faveurs.

C'est la foi qui sauve.

*Le dimanche, 12 novembre. — L'ivraie, (5ème dim. après l'Epiphanie).*

3 considérations dans cet évangile :

Le mélange du bien et du mal dans le monde.

La défense du père de famille de séparer l'ivraie du froment.

La séparation définitive qui se fera au jour du jugement entre les justes et les pécheurs.

*Le dimanche, 19 novembre. — Le grain de sénévé, (6ème dim. .).*

Disproportion entre la petite graine et la plante développée.

Ainsi l'Eglise : Au début, douze pauvres pécheurs ; aujourd'hui 300 millions de fidèles.

Ainsi la vie de Dieu dans les âmes.... mais ici il faut notre libre coopération. Sommes-nous les chrétiens que nous devrions être ?

*Le 24ème après la Pentecôte. — La fin du monde.*

« Quand vous verrez l'abomination de la désolation.... »

La fin du monde viendra.

Notre fin viendra.

Voulons-nous affronter sans peur le jugement ?

Il n'y a qu'une seule voie : reconnaître la puissance du Christ, la sagesse du Christ, la charité du Christ. C'est là tout le programme de la vie chrétienne. C'est là tout le secret du salut pour le temps et l'éternité.



Les âmes du purgatoire ont besoin de mes prières



## Page sociale No 17

### Catholique, sois fier de ta mystique

ELLE EST PROFONDÉMENT « SOCIALE ».

Les Sacrements et le Service du « Corps mystique ».

#### La Confirmation chrétienne

consacre le baptisé à la bataille pour les intérêts du Corps entier.

Elle en fait un soldat du Christ dans les rangs de l'Eglise militante, un défenseur attitré de la collectivité.

L'Esprit-Saint y marque le confirmé d'un signe ineffaçable, un caractère qui s'ajoute à celui du Baptême.

#### L'Ordre chrétien

crée les chefs du Corps : les évêques, les prêtres.

Tous — jusqu'au suprême Pontife — sont « oints » pour servir l'Eglise et Jésus-Christ.

Tous se disent et sont « les serviteurs des serviteurs de Dieu », consacrés sans réserve au bien commun du Corps entier jusqu'à la mort.

Et un troisième caractère éternel les marque pour ce service universel.

Se peut-il rien de plus social ?

### Catholique, sois fier de ta mystique.

(à suivre)

M. Rigaux

Les âmes du purgatoire ont besoin de mes prières.



## Tempête du 3 octobre 1944.

Dans la nuit du 2 et la matinée du 3 octobre, une violente tempête de Nord-Est s'est abattue sur les côtes de Terre-Neuve et de notre Archipel. Coïncidant avec la grande marée, le coup de vent prit l'allure d'un véritable ouragan. De mémoire de pêcheur, on n'avait jamais vu pareille mer hérissée, fumante et comme bouillante de colère.

C'est entre 9 et 11 heures du matin que la tempête a présenté le maximum de force. Le vent, d'une vitesse moyenne de 65 à 75 kilomètres, soufflait parfois en rafales de 100 kilomètres, tandis que la pression atmosphérique descendait brusquement. Vers 3 heures de l'après-midi, le creux barométrique fut atteint à 716 millimètres, pression qui n'avait pas été atteinte depuis 12 ans.

Venons-en aux dégâts.

A Saint-Pierre les cales, les digues, les appontements ont beaucoup souffert. La route du Cap à l'Aigle s'est affaissée en plusieurs points. La cale de charbon de M. Maufroy subit de gros dommages et 250 tonnes de charbon furent emportées par les lames. Chez les pêcheurs de l'Anse à Rodrigue les pertes ont été grandes : les bois d'échouerie, les chauf-fauds, les cabestans ont été brisés et arrachés. Un grand magasin appartenant à M.M. Folquet complètement ouvert dut être abattu. L'embarcation de M. F. Le Rolland, drossée contre les cailloux, fut défoncée ; d'autres furent emportées, heureusement vers la terre. Plusieurs salines, minées par les flots et exposées aux coups de bâlier d'énormes poutres étaient sérieusement menacées : il fallut les débarrasser. Grâce aux concours bénévoles heureusement nombreux, la morue, passant de main en main, put être mise à l'abri.

La Pointe et l'Anse à l'Allumette ont sans doute plus souffert encore que l'Anse à Rodrigue. Une saline s'est effondrée, les lames en ont défoncé deux autres. Un pêcheur a vu disparaître 4 tonnes de sel. Chez le Père Vigneau, il n'y a plus trace d'échouerie : on dirait que jamais pêcheur n'a peiné en ce lieu. La route de Galantry a été coupée et plusieurs habitations menacées. A la Pointe la route n'était qu'un cordon de galets. La mer a déplacé de quelques mètres une saline avec tout son poids de morue arrimée, une autre saline a été traversée par l'eau. Non loin de là, une étable fut sur le point de perdre tout son bétail.

Les Anses à Ravenel et à Savoyard furent moins atteintes ; toutefois dans cette dernière anse un pêcheur compte quelques milliers de francs de dégâts.



A l'Île-aux-Marins, la cale très endommagée déjà fut sectionnée ; les écheliers du pied-à-terre n'existent plus. A l'est, la mer envahit les jardins.

A Langlade le « coup de mer » opéra son travail d'érosion le long des falaises et des dunes. Chez les frères Poirier de l'Anse-aux-Soldats il enfonga un magasin, l'abattit et emporta pour le moins 150 vigneaux utilisés « dans le capelan ». Dans le fond de l'Anse du Gouvernement chez le pêcheur E. Hacala, l'échouerie fut brisée, un petit doris emporté et la saline vidée de plus de 30 quintaux de morue. Au « Petit Barachois » un pêcheur vit sa maison envahie par près d'un mètre d'eau.

A Miquelon, la cale exposée au Nord-Est devait forcément subir des dommages. Les lames ont démantelé le tablier, vidé les caissons, chargé des tonnes de galets. Le pont a vu ses deux extrémités déplacées, interdisant le passage ; mais la circulation put être rétablie assez vite. Du côté de la Pointe, la mer, inondant les parcs, rendit plusieurs puits inutilisables, comme au coup de vent de mars 1916. Un goulet de 10 mètres se serait ouvert à l'étang du Chapeau, le vidant presque.

Tel est le bilan approximatif des dégâts du 3 octobre dernier, qui restera une date dans l'histoire maritime de l'archipel.

---

### La force chez une enfant.

Une petite chinoise suppliait un évêque-missionnaire de lui donner la confirmation.

L'évêque hésitait, la trouvant bien jeune. Elle, cependant, suppliait toujours davantage. Alors l'évêque l'interrogea :

« Après que tu auras été confirmée, si le mandarin te met en prison et qu'il t'interroge sur la foi, que répondras-tu ?

— Monseigneur, je répondrai que je suis chrétienne par la grâce de Dieu.

— Et s'il te demande de renoncer à l'évangile, que feras-tu ?

— Je répondrai : « Jamais ! »

— Et s'il fait venir les bourreaux et qu'il te dise : « Tu y renonceras ou l'on va te couper la tête ». Quelle sera ta réponse ?

— Je lui dirai : « Coupe ».

L'évêque admit sans hésiter cette enfant à la Confirmation : le don de force qu'elle reçut tomba dans une âme admirablement préparée.

---

Les âmes du purgatoire ont besoin de mes prières.



## Dies iræ...

### PROSE DES MORTS

Jour de colère entre mille  
Où le monde est cendre vile,  
Dit David et la Sybille.

Quelle terreur indicible  
Lorsque le Juge terrible  
Scrutera tout acte horrible !

La trompette déjà sonne :  
Aux sépulcres plus personne,  
Tous sont au devant du Trône.

Frémissez, mort et nature !  
Debout est la créature  
Et le Juge la mesure.

Le livre maintenant s'ouvre  
Dans lequel tout se découvre,  
Tout, chaumine autant que Louvre,

Le Juge assis va paraître :  
Rien ne pourra disparaître :  
Tout crime doit comparaître.

Tu pardonnas Madeleine  
Et le Larron : noble scène !  
En Toi j'espère en ma peine !

Quoique indigne, je réclame  
Et j'espère que mon âme  
Fuirà l'éternelle flamme.

Parmi tes brebis, de grâce,  
Près de Toi donne-moi place ;  
A ta droite que je passe.

Des maudits confus, j'espère  
Éviter la flamme amère  
Chez les bénis de ton Père !

O malheureux, que dirai-je ?  
Quel patron invoquerai-je ?  
Le juste est sans privilège.

Roi, Majesté redoutable,  
Source de grâce ineffable,  
Sauve-moi, pauvre coupable.

Doux Jésus, ô roi suprême,  
Pour moi tu vins ici même,  
Souviens-Toi d'un cœur qui t'aime.

Tu me cherches sans relâche,  
Mon crime à la Croix t'attache,  
Qu'elle ait donc un fruit, ta tâche !

Juste Juge, en ta justice,  
Donne-moi pardon propice  
Afin qu'elle s'accomplisse.

Sous mes péchés que je compte,  
Hélas ! je rougis de honte ;  
Que ma douleur vers Toi monte.

Je te supplie et je pleure :  
Le cœur contrit je demeure,  
Épargne ma dernière heure.

Jour de pleurs, je dois t'attendre  
Où je naîtrai de ma cendre !

Homme pécheur, vois ton Juge !  
O Dieu, soyez son refuge !

Doux Jésus, voyez leurs maux  
Et donnez-leur le repos.



Les âmes du purgatoire ont besoin de mes prières.



## La vie paroissiale

**Dans le Tiers-Ordre** — Réunion du 17 septembre. — Quarante-trois tertiaires se trouvaient réunies pour la fête des Stigmates de S. François. A la place de l'instruction habituelle, Monseigneur lut le récit du miracle des Stigmates, et donna ensuite l'absolution générale.

Le 4 octobre c'était la messe de la fête patronale : S. François d'Assise. Monseigneur y fit un parallèle entre S. François qui a renouvelé dans le monde chrétien l'esprit de l'évangile et la petite Thérèse, si évangélique aussi par sa « petite voie ».

**La rentrée des classes.** — La rentrée était fixée pour le Collège et l'école St<sup>e</sup> Croisine au Vendredi 22, pour le Pensionnat au samedi 23, pour l'Ecole publique au lundi 25. Pour nos écoles libres, elle fut comme d'habitude précédée de la Sainte Messe.

Mais ce n'est que petit à petit que la gent écolière groupe tous ses effectifs. Certains enfants ne rentrent qu'au début d'octobre, et d'autres, dont le papa fait la pêche dans une anse éloignée, rentreront plus tard encore. C'est bien dommage, car cela complique singulièrement la tâche des professeurs et nuit beaucoup à l'avancement des enfants.

Et la rentrée des catéchismes subit les mêmes à coups.

Et la messe du jeudi ! Elle devrait faire un si grand bien en initiant les petits à la plus belle des prières.

**La Ste Enfance.** — Le dimanche 24 septembre à Vêpres eut lieu cette gracieuse fête de la St<sup>e</sup> Enfance, gracieuse par le souvenir qu'elle évoque des petits païens, gracieuse aussi par le concours inaccoutumé de nombreux enfants dont le joyeux babil et les cris ont agrémenté à leur façon les prières et le sermon. C'est le Père Le Gallo qui donna le sermon de la St<sup>e</sup> Enfance.

**Les noces d'or de Mère Gervais.** — Après Mère Supérieure et Mère St<sup>e</sup> Jacques, après Mère Benoit la vénérable doyenne, voici Mère Gervais qui fête ses noces d'or de vie religieuse. Et il y en aura d'autres....

Le lundi 25 septembre, congé à St<sup>e</sup> Croisine et au Pensionnat : les sœurs vivent leurs joies religieuses en famille ; n'est-ce pas naturel ?

Le centre de cette fête intime c'est la messe de communauté toute embaumée spirituellement de pensées pieuses et des cantiques d'amour. Après l'évangile, Monseigneur salua la jubilaire, évoqua pour elle les paysages connus d'un petit coin du Morbihan, rappela le souvenir de son frère ainé, le R. P. Lavolé, dont l'âme ardente était aimée de tous, et félicita la Sœur de son zèle pour son école et de son dévouement aux pauvres.



**Pour nos écoles libres.** — La guerre, en rendant impossibles les envois de France, nous a obligés à chercher ailleurs les livres et fournitures classiques nécessaires aux écoles.

Ainsi, nous avons fait réimprimer au Canada notre Syllabaire et le premier livre de lecture. Nous avons acheté des grammaires françaises, des dictionnaires, des catéchismes. Dernièrement nous avons encore commandé la réimpression de grammaires françaises et d'Arithmétiques. A Saint-Pierre même, l'imprimerie du Gouvernement nous a livré 700 catéchismes et l'imprimerie du Foyer Paroissial 250 Histoires Saintes.

Comme bien on pense cela exige de grosses sommes d'argent qui viennent s'ajouter aux dépenses du personnel enseignant. Aussi nous remercions de tout cœur les charitables donateurs qui acceptent de se priver pour que les écoles chrétiennes vivent.

**Un prône du dimanche** : le 8 octobre. — Après le salut, les prêtres feront baisser la relique de Ste Thérèse. Les enfants du Collège baisseront cette relique à l'autel St Antoine ; les enfants de l'école publique à l'autel de St Joseph.

Jeudi soir, l'exercice du Rosaire fera partie de l'Heure Sainte paroissiale pour la France ; le salut de 6 h. sera supprimé.

Voici quinze jours que les classes sont rouvertes. Les enfants doivent être fidèles à assister aux offices avec leurs camarades ou compagnes de classe. Il y a beaucoup de manquants dans les bancs de l'école publique. A ce propos nous n'hésitons pas à dire que toute action qui tend à disloquer la vie paroissiale est gravement coupable devant Dieu.

Nous sommes à l'époque du renouvellement des locations des bancs à l'église. Jusqu'au 22 octobre, les locataires des bancs voudront bien passer au secrétariat du presbytère pour payer leurs places ou les remettre. La location des places remises sera faite le dimanche 22 après Vêpres par les soins du Conseil de fabrique. La jouissance des places nouvellement louées commence le jour de la Toussaint.



**PAROLES A MÉDITER.** — « Je vous déclare, mes Frères, que je comparaîtrai avec confiance devant le Juge suprême pour lui rendre compte de mon épiscopat, si j'avais réussi à obtenir que, dans chaque paroisse du diocèse, une messe fut dite chaque matin avec participation fréquente ou quotidienne des *petits enfants* à la sainte communion. Ce serait le retour à la piété eucharistique du premier âge du christianisme. Et ce serait du même coup, pour la régénération de demain, une préparation excellente à la fraternité sincère qui faisait l'honneur et la force des temps apostoliques. »

Cardinal MERCIER.



## Origine des noms de « Chapelet » et de « Rosaire »

« A l'époque mérovingienne, toute personne noble portait les cheveux longs : pour les maintenir et les empêcher de tomber sur les yeux, on ajustait un cercle autour de sa tête. Ce cercle s'appelait « *chapel* » (C'est notre nom « *chapeau* »). Le *chapel* était généralement orné de pierres précieuses ou de fleurs faites en orfèvrerie et cousues sur un galon. Un vassal l'offrait à son seigneur à titre de redevance, et la richesse du *chapel* était proportionnée à la dignité et aux droits du suzerain. Lorsqu'un personnage de marque entrait dans une ville ou présidait une assemblée, on lui présentait un *chapel* de fleurs ; ainsi firent les dames de Naples, qui remirent à Charles VIII victorieux une splendide couronne de violettes....

Le mot « *chapelet* », diminutif de *chapel*, signifie donc petite couronne. C'est en effet une couronne de prières que nous offrons à Marie en égrenant notre *chapelet* ; nous reconnaissions par là qu'elle est notre suzeraine, notre reine et que nous sommes ses fidèles sujets.

Comment le mot de *rosaire* remplaça-t-il progressivement celui de *Psautier de la Vierge* ? Ce fut probablement sous l'influence de légendes gracieuses, très populaires au XIII<sup>e</sup> siècle, où nous voyons la Rose apparaître comme le symbole de l'*Ave*.

Un poème nous raconte l'histoire d'un moine qui, dès son enfance, avait la pieuse habitude de tresser à la Madone des couronnes de fleurs et de verrière. Au couvent, un vieux religieux lui avait assuré que les 150 *Ave Maria* imposés par la règle étaient un chapelet plus agréable à Notre-Dame que toutes les guirlandes de lis et de roses.

Un jour que le jeune moine traversait à cheval une forêt, la beauté du site, le parfum des fleurs, le gazouillis des oiseaux l'invitèrent à descendre de sa monture ; et voici ce que virent deux mécréants qui suivaient notre voyageur pour le dévaliser.

Quand ce dernier commença son *Ave Maria*, une belle dame apparut, sa robe d'azur était parsemée d'étoiles, son bras portait un anneau d'or où des boutons de roses s'entremêlaient en forme de chapelet. Alors, ô prodige ! lorsque le moine eut terminé le premier *Ave*, cet *Ave* se changea en rose, que la dame recueillit délicatement, et qu'elle attacha par un fil d'argent à son bracelet d'or. Elle fit de même pour chacun des 150 *Ave* et la guirlande de roses étant complète, Notre-Dame, car c'était elle, posa la couronne sur sa tête et disparut.

Vous devinez la fin du poème : les deux voleurs, touchés par cette vision charmante, se convertissent et expient dans la pénitence leurs dérèglements passés.... Ce récit n'est qu'une légende, mais cette légende et d'autres analogues amenèrent peu à peu les fidèles à délaisser la dénomination un peu froide de « *Psautier de Notre-Dame* », pour lui substituer l'expression plus pittoresque et plus poétique de « *Couronne de Roses* » ou de « *Rosaire* ».



## Page des enfants

### Saint Martin

(suite)

L'Évêque de Tours étant mort, les habitants de la ville jetèrent aussitôt les yeux sur l'homme de Dieu qui habitait Ligugé.

Voici Martin le premier personnage de la cité ; ses vertus cessent d'être cachées ; il sera vite le grand évêque des Gaules et le thaumaturge de son temps.

Les grandes villes de notre pays avaient peut-être reçu l'Évangile, mais il restait à atteindre toute la population rurale qui ne connaissait guère ni la civilisation romaine, ni la religion chrétienne. D'immenses forêts couvraient le sol, le culte des arbres était en honneur parmi les campagnes, et les prêtres, appelés druides, étaient des oracles très respectés, surtout lorsqu'ils apparaissaient vêtus de longues robes blanches, le front couronné de verveine, s'en allant avec la faucille d'or couper le gui sacré.

Saint Martin, pendant plusieurs années, parcourut en missionnaire, non seulement son diocèse, mais encore une grande partie des Gaules, renversant les idoles et les autels païens, multipliant les miracles, pour attester la vérité de la foi qu'il prêchait, chassant les démons et amenant à Jésus-Christ des multitudes d'âmes.

Aucune distance, aucune fatigue, aucun danger ne l'arrêtait. Partout on admirait sa parole et on embrassait la religion dont il se faisait le héraut.

Mais le grand missionnaire des campagnes, outre la puissance de sa parole, en brandit une autre à laquelle il est bien difficile de résister, c'est celle des miracles. Le miracle est la grande preuve de la vérité de la religion, et le miracle coule à jet continu dans la vie apostolique de saint Martin.

Il commande à la grêle, et la grêle cesse de tomber sur un champ qu'il a bénit.

Il commande à la tempête et, aux premières lueurs du jour, la tempête abat un temple d'idoles qu'il lui a désigné pendant toute une nuit d'oraision.

Il commande aux lois de la pesanteur, et un arbre énorme, sous lequel les païens l'ont enchaîné et qui doit l'écraser sous sa chute, se redresse brusquement et tombe du côté opposé.

Il commande au feu et un incendie ayant éclaté dans une sacristie où il repose, ses disciples accourus sont étonnés de le trouver à genoux au milieu des flammes, qui forment autour de lui comme une auréole glorieuse.



Il commande à la maladie : il embrasse tendrement un lépreux couvert de plaies repoussantes, et sous ce baiser héroïque, la lèpre disparaît.

Il commande à la mort : une première fois, il ressuscite un catéchumène à Ligugé ; une seconde fois, il ressuscite un jeune esclave ; une troisième fois, il ressuscite un enfant. Devant de tels prodiges, les paysans s'inclinent en adorant le Christ.

(à suivre)

---

### Les confidences d'outre-tombe

#### Au verso de l'image mortuaire de René Bazin

— Je meurs dans la foi la plus absolue et la plus joyeuse aux enseignements de l'Eglise catholique.

— Je reconnais que sans la foi, sans la pratique des sacrements, et surtout de la sainte Eucharistie, je n'aurais jamais eu cette somme de bonheur et de paix dont je bénis Dieu.

— Seigneur, je ne vous demande pas de vous révéler à moi par la douceur de votre grâce, mais par la force qui m'empêchera de défaillir.

— Quand on vieillit, tout s'en va, mais Dieu vient.

— Je croirai en lui jusqu'à ce que je le voie.

— J'ai mis ma foi dans mes livres parce qu'elle est une vérité, une beauté et un remède à tout.

— Que les miens ne soient pas seulement de votre amitié, mon Dieu, mais de votre intimité.

---

Les âmes du purgatoire ont besoin de mes prières.

---

**TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO**

**Vêtements sur mesures.**

**Complet ou pardessus**

**Renseignements et échantillons chez :**

**Etienne DAGUERRE**



**H. A. PATUREL**

Commission-Consignations      Gros et détail  
 Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -  
 Fruits Légumes, grains, foin, charbon,  
 Confections, -- Chaussures etc.

**Représentant :** Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

**DAVIS et FRASER :** Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETONW  
 Austin Nichols & Co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

*Prix, catalogues et échantillons sur demande,*

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)**

**Pension-Restaurant**

M<sup>me</sup> Cadet - Etcheverry,  
 Quai de la Roncière.

**HOTEL LALANNE**

QUAI DE LA RONCIÈRE

**ALBERT BRIAND**

Rue Lamentin

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

**PIERRE GOGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs ; Légumes  
 Articles divers

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

**GAUTIER Frères**

Boucherie - Charcuterie - Légumine  
 Oeufs, etc. Fournisseur des LAVINES

**Joseph Urdanabia**

**Charrois sable et galet**



# LES PAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS  
CABINETS INODORES

## Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

# Julien MORAZE

**Henri MORAZE**, Successeur  
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs  
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres  
Warehouse avec Quai

## REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineerinff C°, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of  
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

— FREE AIR —